

## La place fiscale suisse en pleine mutation – les offres formatives actuelles d'EXPERTsuisse

Au cours de la dernière journée de la session d'automne, le Parlement a décidé d'approuver la révision partielle de la loi sur la TVA. Des modifications entreront probablement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans les domaines de l'assujettissement, des taux de l'impôt et des exclusions du champ de l'impôt, de la procédure et de la protection des données. Parallèlement à la RIEIII approuvée lors de la session d'été, des changements considérables sont attendus en Suisse dans le domaine de l'imposition.

Ces changements continus constituent un défi pour notre profession – c'est la raison pour laquelle EXPERTsuisse soutient ses membres grâce à une vaste offre formative axée sur des thèmes actuels.

- Par votre participation au Congrès fiscal d'EXPERTsuisse (en allemand) les 2 et 3 novembre 2016 à Lucerne vous aurez l'occasion d'acquérir un bagage de connaissances nécessaire à un conseil compétent en matière fiscale à l'avenir aussi.
- Le séminaire consacré à l'imposition des entreprises étrangères (en allemand) du 10 novembre 2016 à Zurich vous fournit, sur la base de questions choisies, les développements dans le domaine de la fiscalité internationale et les possibilités de planification fiscale pour les entreprises actives en Europe qui en découlent.
- En ce qui concerne la TVA, EXPERTsuisse propose en Suisse romande le séminaire «TVA dans la pratique – Update et thèmes choisis pour fiduciaire» le 3 novembre à Genève, le 8 novembre à Fribourg et le 10 novembre à Montreux.
- Toujours en Suisse romande, vous pourrez encore assister le 24 novembre à Lausanne au séminaire [«TVA : actualités, nouveautés et expériences pratiques»](#)

### Lien(s) et téléchargement(s)

- [Offre complète de formation continue](#)